



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle de conférences de l'édifice Pierre-Papin, le mercredi 29 novembre 2006, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Jean-Marc Purenne, URLSO
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants

Ressources internes :

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M. Michel Phillion, chef de division – Infrastructures, plateaux et équipements
M. Gilles Desjardins, responsable - loisirs, Centre de services de Hull

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Patrick Riopel, TARO
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
M. Xavier Deschênes-Phillion, Commission jeunesse

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon débute la séance à 17 h 45 et souhaite la bienvenue à tous. Il est suggéré de commencer immédiatement avec les présentations à l'horaire et par la suite de poursuivre avec l'ordre du jour de la rencontre.

4. Présentation – Championnats nationaux de hockey sur étang – site du Lac-Leamy

M. Rousseau présente MM. Benoit LeBlond, président de Business Event Solutions inc. et Pierre Miron, président de P. Miron consultants. M. Rousseau précise que dans un premier temps ces derniers ont présenté un document à la Ville.

M. Rousseau les a rencontrés à deux reprises pour évaluer en partie le projet. Dans une première étape, la pertinence du projet a été regardée. Deuxième étape, une rencontre avec le Service des travaux publics pour évaluer concrètement le soutien que la Ville pourrait apporter au projet. M. Miron a rencontré à nouveau le Service des travaux publics pour évaluer les coûts. L'objectif de la rencontre de ce soir est de présenter le projet ainsi que les coûts inhérents relatifs à l'aide accordée par la Ville.

M. Miron fait l'historique du projet. Les Championnats nationaux sur étang est un événement qui a commencé il y a environ 2 à 3 ans et l'origine du projet a débuté au Nouveau-Brunswick.

Le projet est un tournoi de hockey récréatif sur étang à l'extérieur. Le principe est qu'il n'y a pas d'équipement, 4 contre 4 joueurs (ou 6 contre 6 jours), des buts, mais pas de gardien. Des patinoires sans bande qui sont d'une dimension de $\frac{3}{4}$ d'une patinoire régulière et situées à l'extérieur. Le principe est de jouer à l'extérieur et de participer, d'être actif. Le grand objectif recherché est que le projet devienne un événement majeur au mois de janvier. La clientèle visée est de 19 ans et plus, et devenir les premiers au Québec dans ce genre d'aventure au niveau événementiel (provincial, national et international).

M. Rousseau demande si une étude sur les retombées économiques a été faite. Il est mentionné que non, l'objectif est de recruter pour la première année 100 équipes, soit 60 équipes locales et 40 équipes de l'extérieur.

Le lac Leamay est un emplacement de choix au niveau du tourisme, situé près de la Capitale nationale, du Casino du Lac-Leamy, etc.

MM. Leblond et Miron font état de leur expérience. Pierre Deblois est aussi un partenaire au niveau des levées de fonds et du partenariat, mais ce dernier n'a pu se joindre à la rencontre.

Ils désirent également s'associer avec d'autres partenaires, ils citent en exemple Kinexsport, Casino du Lac Leamy, etc.

M. Langevin s'interroge sur l'objectif de ce projet et comment ces derniers vont le vendre. L'idée est de faire la promotion de l'activité physique, de faire bouger les gens. Les gens qui participent sont des personnes qui aiment le hockey pour le plaisir de jouer. Ils désirent également vendre cet événement comme un événement touristique et non comme un tournoi de hockey. Ils désirent également associer cet événement à la cause de la recherche sur le cancer de la prostate afin de sensibiliser les hommes en particulier sur cette maladie et la population en général en venant en aide à la recherche dans ce domaine.

M. Purenne pour sa part s'interroge sur l'évaluation des bénévoles et comment fonctionnera le réseau. Ce point sera à développer, des exemples sont mentionnés avec les équipes de hockey locales, le personnel des Grands Feux du Casino, etc.

M. Cléments demande s'il y a une possibilité qu'il y ait un volet plus familial afin que ces personnes puissent jouer et bouger en complémentarité avec la compétition de hockey. M. Leblond mentionne qu'il y a un anneau 400 mètres sur le site et que les gens peuvent pratiquer d'autres activités : ski, raquettes et patin. Il faudra travailler en collaboration avec les autres partenaires, entre autres Kino-Québec et les impliquer davantage à faire la promotion de leur site.

Un budget de 276 000 \$ généré en partie par les inscriptions, les commanditaires et les partenaires. Une aide financière de soutien est demandée auprès de la Ville de Gatineau, soit une somme de 10 000 \$ comptant comme partenaire, en plus du soutien à la logistique, à l'entretien et au déneigement des patinoires qui est évalué à environ 31 000 \$.

Travailler également avec les services de la Ville, entre autres, le Service des communications afin d'obtenir le plus de visibilité, participation des membres des comités, du maire et ainsi voir aux intérêts de la Ville.

En résumé, la durée de l'événement est du jeudi au dimanche et pourrait s'étendre jusqu'au mercredi soir. Des lumières seront installées le soir, sur un site de 24 glaces, environ 700 à 1 000 participants, dont des équipes de 4 à 6 joueurs avec un coût d'inscription de 600 \$/équipe (autres villes entre 450 \$ et 500 \$/équipe), dont 4 parties de hockey par équipe.

Pour conclure, en début de la première année, ce projet sera un tournoi de hockey sur étang et pour les années à venir on désire que ce projet devienne un événement majeur et ainsi devenir le tournoi par excellence au pays.

M. Rousseau remercie MM. LeBlond et Miron pour leur présentation et s'engage à revenir demain sur le sujet et leur faire part de la recommandation de la Commission. Un retour sera fait également au Cabinet du maire.

Suite à la présentation, la Commission désire transmettre le dossier à Fêtes et festivals pour étude et recommandation.

5. PRÉSENTATION – PARC DES CÈDRES

M. Denis Colletterie, du Service de l'urbanisme, fait une présentation du plan directeur d'aménagement et de design du Parc des Cèdres, incluant la marina d'Aylmer. On y parle, en autres :

- I. Contexte régional
 - 1.1 Temiskawa
 - 1.2 Région de Gatineau
 - 1.3 Bassin du lac Deschênes
- II. Conditions existantes
 1. Parc des Cèdres – conditions existantes
 - 1.1 Secteur de la marina
 - 1.2 Entrée du parc
 - 1.3 Secteur de la plage
 - 1.4 Infrastructures
 - 1.5 Activités
- III Inventaire
 1. Biophysique
 2. Circulation
 3. Visuelle
 4. Activités existantes
 - 4.1 Secteur de la plage
 - 4.2 Secteur de la marina
- IV Analyses
 1. Analyse des éléments construits
 2. Analyse : force du lieu
 3. Analyse : axes de développement
- V Concepts
 1. Concept estival
 2. Concept hivernal
 3. Concept proposé
 - 3.1 Bâtiment et jardin
 - 3.2 Circulation, stationnement et entreposage
 - 3.3 Activités estivales et hivernales
 - 3.4 Concept proposé sommaire

M. Colletterie mentionne que le tout devra être approuvé par le conseil municipal.

M. Pilon remercie M. Colletterie pour cette présentation et désire être tenu au courant des développements dans ce dossier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Purenne désire ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Nomination d'un membre de l'URLSO

CL SVC-2006-42

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Jean-Marc Purenne

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout mentionné.

Adoptée.

5. PRÉSENTATION – ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS (ARO)

M^{mes} Micheline Côté, Gisèle Bisson et Jeannine Godin, membres du conseil d'administration de l'ARO'

M^{me} Côté et ses collègues sont présentes à la Commission dans le but d'entreprendre une campagne afin de mieux faire connaître leur organisme auprès des instances de la Ville de Gatineau et d'obtenir de l'aide financière de la part de la Ville de Gatineau.

M^{me} Godin fait l'historique de l'ARO et explique la mission de cet organisme, elle précise également la clientèle qui est âgée de 50 ans et plus.

M^{me} Côté fait également mention des cours qui sont offerts à ses membres.

M^{me} Bisson, nous fait part des activités sportives dont un club de marche, ski de fonds, danse sociale et danse fonctionnelle, cardio, etc., tout ceci pour la santé des membres, en plus des partenariats avec Kino-Québec et la Sporthèque et autres.

M^{me} Côté souligne que l'ARO fait face à des défis importants, dont la croissance au niveau des retraités. Les baby-boomers, nouvelle clientèle qui a un profil et des besoins différents. Ils sont beaucoup plus instruits et plus exigeants. Elle souligne également la difficulté de recrutement et l'essoufflement des bénévoles.

Elle tient également à remercier la Ville pour l'aide apportée à l'ARO en matière de locaux qui sont à leur disposition. Cependant, une problématique existe à la Cabane en bois rond: manque de locaux puisque leur clientèle augmente de plus en plus. Les besoins de plus en plus grandissants au niveau des cours offerts.

L'ARO désire discuter avec la Ville, afin de devenir partenaire avec cette dernière, pour le développement pour les personnes âgées. M^{me} Côté désire discuter, entre autres, de la mise en œuvre dans certains types d'activités ou programme, que l'ARO puisse être considérée comme un acteur de premier plan dans le développement du loisir pour aînés.

M^{me} Côté distribue aux membres de la Commission la programmation d'activités que l'ARO offre à ses membres.

Simon Rousseau mentionne que le Service est à mettre en place une Politique des loisirs, des sports et de la vie communautaire favorisera davantage les 0 à 18 ans, en terme de priorité. Cependant, il y est indiqué que toute autre clientèle sera visée également.

À cet effet, le Service s'apprête à faire une démarche de consultation en 2007 pour connaître les besoins en matière de programmation auprès des centres des aînés.

M. Pilon remercie l'ARO pour leurs commentaires et les assure d'un suivi par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Marc St-Amour – bénévole

M. St-Amour, bénévole

– Gestion ARSO

M. St-Amour ne comprend pas que l'on soit rendu là dans le litige, il offre toujours ses services et son temps afin d'aider à régler le problème pour s'assurer que l'on ne se retrouve pas devant la justice et que l'on dépense de l'argent inutilement pour un litige qui n'a pas sa raison d'être. Il a transmis des courriels à plusieurs reprises à tous les conseillers, mais il trouve qu'il y a un manque de respect envers le citoyen, car il n'a toujours pas reçu de réponse de la part des politiciens, tout ceci, dans le but de mieux comprendre la situation.

- L'ARSO – Gala Méritas en octobre dernier, – Édifice La Fonderie 2^e étage – Voici l'ordre qui a été donné aux employés face à la demande d'équipement pour cet événement (estrade, morceaux d'aluminium, système d'encrage) :

Exemple de partenariat qui s'est perdu :

Courriel reçu : « Prendre note que nous livrons l'équipement dans le hall d'entrée et qu'il est de la responsabilité des organisateurs de transporter le matériel en haut et d'en faire l'installation. De plus, après l'événement, le matériel doit être descendu pour être récupéré. »

M. St-Amour mentionne que premièrement l'équipement a été laissé dehors sous la pluie et non dans le hall d'entrée. Il a du, avec 3 autres personnes, à 6 h du matin, monter les estrades au 2^e étage pendant une période de 2 heures quand on sait qu'il existe des monte-charges qui auraient pu les aider. Il a du redescendre tout le matériel à 23 h. Il déplore cette situation.

M. Rousseau demande une copie de ce courriel et ce dernier fera le suivi nécessaire.

– Marge de crédit – Association de soccer de Gatineau

M. De Sylva a fait une déclaration concernant l'aide financière donnée aux groupes par l'entremise de marge de crédit et M. St-Amour souligne que M. De Sylva était très préoccupé par cela. M. St-Amour est entièrement d'accord avec le tout. M. St-Amour, toujours à titre de citoyen, mentionne que l'Association de soccer de Gatineau, suite à une situation financière difficile, a du faire une demande à la Ville pour une marge de crédit et s'est retrouvée dans cette situation. Particulièrement dans le secteur Gatineau, l'Association avait 39 000 \$ au bilan financier qui sont des infrastructures (des buts de soccer) qu'elle a du acheter et payer dans l'ex-Gatineau. Cette association fait compétition avec les autres associations et parce que la Ville les oblige à payer pour les infrastructures, l'Association a été obligé sur le plan financier de demander de l'aide et de demander une marge de crédit pour balancer le tout. Il dit que la Ville aurait du les reprendre (buts), les acheter et payer les factures.

Ceci l'inquiète énormément et il ne comprend pas. Il précise qu'il faut trouver le moyen d'être de bons partenaires et à apprendre de ces petites erreurs.

M. Rousseau mentionne que des coordonnateurs ont rencontré l'Association de soccer et qu'ils ont discuté et que la problématique soulevée était au niveau de la permanence d'une personne à l'Association. Il n'a, à aucun moment, été soulevé la problématique d'achat des buts. Cependant, M. Rousseau fera les vérifications et le suivi qui s'impose.

M. Pilon informe M. St-Amour qu'il fera parvenir le message aux membres du conseil concernant le litige entre la Ville et Gestion ARSO et il remercie ce dernier pour ses commentaires.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2006

M. Rousseau désire mentionner qu'au point 4.5 Vélo route trans-Québec, la Commission avait recommandé à la dernière réunion le versement d'une aide financière en deux paiements de 2 500 \$ dont un montant à verser en 2006 et un autre en 2007. Après vérification avec le Service des finances, nous ne pouvons subventionner une activité 2007 avec le budget 2006.

Dans nos demandes de subventions pour l'année 2007, nous pourrions inclure la demande de la Route verte et elle sera étudiée au même titre que toutes les demandes qui seront déposées et les recommandations nécessaires seront prises.

M. Purenne mentionne qu'il a discuté avec M. Guindon lors d'une rencontre qui a eu lieu en relation avec des idées de développement pour l'ouverture de la Route verte pour l'an prochain. M. Guindon a également reçu une lettre de Vélo Québec lui demandant ce que la Ville fera dans ce dossier. Une personne de la Ville sera déléguée pour faire partie d'un comité. Une rencontre sera précisée en janvier concernant la programmation pour la planification de l'activité.

M. Rousseau fait mention d'une interrogation que M. Langevin avait soulevée au point 15.1 concernant la construction d'un parc situé sur la rue de Neuville. M. Rousseau désire informer la Commission que l'information a été transmise à M. Langevin. Il existe un plan d'aménagement concept qui a été fait par le Service d'urbanisme et M. Langevin a reçu toutes les informations nécessaires.

M. Pilon souligne le point traitant des Jeux du Québec. M. Rousseau l'informe que le Service est à finaliser un document qui sera présenté au conseil municipal au mois de janvier 2007.

M. Pamerleau s'interroge sur le point traitant du camping urbain. M. Rousseau nous informe de M. Kingsberry n'est pas disponible pour travailler sur le dossier et que nous sommes toujours en attente de la part de l'Association. Nous sommes également en attente du plan d'affaires. Dossier à suivre.

CLSV-2006-43

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 12 OCTOBRE 2006**

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par Denis Langevin

D'adopter le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2006.

Adoptée.

8 DEMANDE DE SUBVENTION

8.1 Association des professionnels industriels et commerçants d'Aylmer

Suite à l'étude des demandes de soutien lors de la dernière rencontre du comité des Fêtes et festivals, le comité a recommandé que la demande de soutien pour l'édition 2007 du Carnaval d'hiver du secteur d'Aylmer soit soumise à la Commission des loisirs pour étude et recommandation dans le cadre du programme de soutien aux événements de masse.

Suite à la discussion, la Commission refuse la demande de subvention et M. Rousseau informera M. Prud'homme de Fêtes et festivals de la décision de la Commission.

Demande refusée.

9. PROPOSITION D'UN CALENDRIER DES RENCONTRES 2007 - CLSVC

Janvier	17	Salle des comités – Maison du Citoyen
Février	21	Salle des comités – Maison du Citoyen
Mars	21	Salle des comités – Maison du Citoyen
Avril	18	Salle des comités – Maison du Citoyen
Mai	23	Salle des comités – Maison du Citoyen
Juin	20	Salle des comités – Maison du Citoyen
Juillet		Congé
Août		Congé
Septembre	12	Salle des comités – Maison du Citoyen
Octobre	17	Salle des comités – Maison du Citoyen
Novembre	28	Salle des comités – Maison du Citoyen

CLSVC-2006-44

CALENDRIER DES RENCONTRES 2007 – CLSVC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité

D'accepter le calendrier proposé des rencontres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire pour l'année 2007.

Adoptée.

10. SUIVI DES DOSSIERS – CENTRES DE SERVICES

Aucun sujet.

11. POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR

Une présentation a été faite au comité plénier du 7 novembre dernier et le tout devra être adopté au conseil municipal la semaine prochaine. L'édition va bon train. M. Rousseau a un exemple en main, il l'a fait circuler, cependant il reste encore bien des corrections à y apporter. Le lancement est prévu possiblement en février. Il est prévu également une journée spéciale pour le lancement. En janvier, nous présenterons aux membres une idée du déroulement de cette journée.

12. CADRE DE SOUTIEN

Suite au comité de travail sur le cadre de soutien des membres de la Commission, le tout fut présenté le 7 novembre dernier au comité plénier. Le comité plénier a demandé plus d'informations, les secteurs Est et Ouest ont été rencontrés. MM. Louis-Paul Guindon, Gilles Desjardins et Simon Rousseau ont rencontré les élus et ils ont donné des exemples concrets ainsi que les explications de la démarche du cadre de soutien. De façon générale, le tout a été bien accepté. Dans l'ensemble, les grandes orientations vont être entérinées en décembre sur le cadre de soutien, il y aura un moment de transition dans l'application du cadre de soutien.

13. CENTRE SPORTIF

Une visite a été faite à Montréal et ses environs afin de visiter des bâtiments dits « verts » que certaines firmes ont construits ainsi que certaines palestres et piscines de certains complexes sportifs : visites concluantes, beaux projets.

Au niveau « leed », Le Service est à évaluer le niveau financier, le conseil prendra la décision d'avoir le certificat « leed », ou « bâtiment vert » (scénario en élaboration).

Après vérification avec les fédérations, il faudrait peut-être faire l'ajout d'un gymnase supplémentaire (gymnase triple) afin d'être en mesure d'accueillir des événements majeurs, soit de gymnastique, volley-ball ou de badminton pour répondre aux critères des programmes. Nous sommes présentement à la préparation des plans afin de déterminer les coûts. Le Service regarde également avec les architectes les possibilités du bâtiment futur en fonction de la superficie du terrain.

Des rencontres de consultations ont eu lieu et se continueront avec les organismes sur les normes et les besoins en natation, gymnastique et aquatique.

Prochaine étape, connaître le coût du projet, présenter le tout au conseil pour décisions et recommandations concernant ce dossier.

Échéancier : première pelletée de terre prévue à l'été 2007.
Objectif : ouverture en janvier 2009.

M. Carl Cléments quitte la rencontre.

14. ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR

M. Desjardins nous informe que le président ainsi que l'adjointe exécutive ont remis leur démission, le tout sera effectif à partir du 15 décembre 2006. Une assemblée générale spéciale aura lieu le 11 décembre prochain, les points à l'ordre du jour seront de pourvoir les postes vacants

Pour faire suite à l'article de journal publié dans le journal Le Droit, en date du 24 novembre dernier, l'Association a redressé le portrait financier, elle a dénoté une problématique au niveau de la structure des bénévoles, l'aspect financier tout va bien, elle a remboursé une partie du 50 000 \$ que la Ville a cautionné l'an passé, elle respecte les prévisions budgétaires qui ont été préparées et elle anticipe un surplus cette année. Dans les options de survie, elle étudie également comment les forfaits sont accordés à chaque administrateur d'association, elle pense à regrouper ces sommes et à embaucher une ressource, elle regarde à réduire des tâches massives, entre autres, les tournois (impacts et revenus), le dernier volet serait peut-être de regarder la possibilité de jumelage, d'un rapprochement avec une autre association, peut-être voir également avec le prochain conseil d'administration la possibilité d'entamer des pourparlers, voir également des avantages afin d'aider la structure actuelle du hockey mineur. Il faut tenir compte également de l'essoufflement au niveau des bénévoles.

M. Desjardins dépose la lettre du président, l'extrait de l'assemblée pour la tenue d'une assemblée générale spéciale ainsi que l'article du journal Le Droit.

Le Centre de services va suivre le dossier de très près et un support sera assuré à l'organisme.

15. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU

15.1 Volet 1 – Association des résidents du Plateau

M. Desjardins fait la description du projet et donne les explications nécessaires concernant l'analyse de cette demande d'aide financière et soumet une recommandation de 5 000 \$ pour le projet.

CL SVC-2006-45

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 1 – ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PLATEAU

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Joseph De Sylva

De recommander le versement d'une aide financière de 5 000 \$ à l'Association des résidents du Plateau dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 1.

Adoptée.

15.2 Volet 2 – analyse – octobre 2006

CL SVC-2006-46

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 2 – ANALYSE OCTOBRE 2006

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

De recommander le versement de l'aide financière pour les organismes à l'analyse du mois d'octobre 2006.

Adoptée.

16. VARIA

16.1 Nomination – URLSO

M^{me} Catherine Grenier est nommée directrice à l'URLSO en remplacement de M. François Grenier. Cette dernière représentera l'organisme à la Commission. M^{me} Grenier sera en poste à partir du 18 décembre 2006.

17. CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION

Lettre de M. François Grenier – démission

La lettre de démission de M. François Grenier est déposée est à titre d'information.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CL SVC-2006-47

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langelier

De lever la séance à 21 h 35.

Adoptée.

Président

Secrétaire